La lettre de Toury sur Jour

N°37 Janvier 2023

Rétrospective de l'année 2022

Sommaire

Le mot du Maire

Infos communales

Travaux communaux

Voirie

Infos diverses

Elections

Commémorations

Jeux mathématiques

****

Communauté de communes

Office du tourisme

Le mot du Maire

— Décembre 1989 —
lettre n°1 écrite par Pierre-Marc Cicier
— Décembre 2022 —
lettre n°37 écrite par Roger et Coinne
que je remercie vivement.

Le temps passe, nous sommes heureux
de perpétuer cette tradition.

Etre maire en milieu rural :
- un travail à plein temps,
- être toujours disponible, à l'écoute,
- avoir de bonnes relations ....

Bien entourée par les adjoints, le conseil municipal,
la secrétaire, les agents communaux.
C'est une tâche très agréable.

Coury-sur-Jour
se veut toujours dynamique avec des travaux au fil des mois
pour embellir le village.
Bienvenue aux nouveaux habitants qui pourront apprécier
le calme, le grand air de la campagne, le chant des oiseaux,
la rencontre avec ... écureuils, sangliers, chevreuils !!!

A vous tous qui lirez cette prose ...
je souhaite une très bonne année 2023.

Nicole ROBERT
le maire

Infos Communales

*Naissances :

Tjark PETERSEN né le 21 avril
Félicitations aux heureux parents Sophie et Boyke
(et aux grands-parents gateaux qui gardent ce petit et le dorlotent !!!)
Bienvenue à leur petit garçon.
Lola TRICOT née le 17 décembre
Félicitations aux heureux parents Julie et Nicolas.
Bienvenue à leur petite fille.

*Mariage et Pacs:

- Pacs :

Le 07 avril 2022 : Elodie BUFFET CAUET et Jean- Philippe BOYER qui habitent au champ de la Claie.

- Mariages :

Le 16 juillet 2022 : Ludivine GERARD et Jordan GOUSSOT avec leurs trois enfants domiciliés à la Croix.
Le 08 octobre 2022 : Lucien LECORRE et Roseline COTARD aux Chauminards.

Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur.

*Nouveaux habitants :

Au Bourg dans le 3ème logement communal (ancienne garderie) : M BESNARD Jean -Claude et son fils Frédéric.
En dépannage pour un mois Mme STAN Daniela, son mari et leur bébé. (Kinésithérapeute à Chantenay)
A la Douée : Bérengère, Romain MILLIERE et leurs enfants en résidence secondaire
A Pissegrin : M. Florian DELAPIERRE
Au champ de la Claie : M. Jean-Philippe BOYER et Mme Elodie BUFFET CAUET.
Au lotissement : M. Andréa, Mme Roxana DANCIU et leur petit garçon Sébastian
Au Pavillon : M. Franck VARENNE
Au Coudrys : Mme Flavie COULLERET-GUERIN, M. Demis LANIER et leur fille Nolwenn.

BIENVENUE A EUX !!!

*Décès :

Nous avons eu le regret d'apprendre les décès de :
Thierry GAROT au mois de décembre 2022.
Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille.

*CCAS :

Malheureusement, pour la seconde année, il n'y a pas eu d'invitation pour le repas des aînés. Ainsi le conseil municipal a décidé de porter un colis à chacune des personnes âgées de plus de 70 ans de la commune.
Pour 2023, le projet est à l'étude pour retrouver le repas des aînés, journée accompagnée de bonne humeur, de joyeuses retrouvailles et orchestrée par Nicole ROBERT suivie de toute son équipe.

Roger, Laurence reçus chez Monsieur Jean Paul DEJOUX.

Travaux communaux

- Dépose de l'escalier :

Au mois d'avril, l'escalier en fer qui permettait d'accéder au premier étage de la mairie et qui servait autrefois d'issue de secours a été démonté par les soins de Frédéric. Une entreprise de NEVERS est venue chercher l'ensemble. Au mois de juillet, les blocs en ciment et parpaings ont été cassés à la masse et ont été recyclés pour faire du remblai. Frédéric a fini de casser la dalle. Ainsi le site est propre et dégagé.

Il n'y a plus de danger compte tenu de la vétusté de l'ensemble.

- Office et locations des salles :

Depuis le début de l'année, l'office est terminé. L'agencement a été pensé par Roger SCHWARZ, Julien MOINARD et Yannick SOTTY (qui font partis de la commission travaux).
Franck LAVACHE, Bryan ESME, Éric PERRIN et Frédéric se sont succédés.
L'ensemble est réussi et très fonctionnel.
Les locations de salles ont repris et le matériel mis à disposition est neuf (chambre froide, lave-vaisselle, chauffe plat, bacs inox, évier : digne de matériel professionnel). Une cafetière « Senseo », une théière, un chauffe biberon, un micro-ondes… complètent l'ensemble.
Ces locations de salles sont une réussite, le prix est attractif et les salles sont très souvent louées par des administrés et/ou par des personnes de l'extérieur. Le règlement et les tarifs restent consultables à la mairie.
Pour la location des salles, n'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat de la mairie, aux heures d'ouverture (mardi et jeudi 03.86.38.65.88) ou de Katia (06.15.67.94.04)
La vaisselle et le matériel appartenant au comité des fêtes sont prêtés.
Les salles sont louées avec un accès extérieur. Des cours fermées sont mises à votre disposition garantissant un maximum de sécurité pour les enfants. Un portique en bois composé d'un toboggan et de jeux de passerelles amuseront les plus petits.
A vous de vous renseigner lors de la location des salles !

Tarifs locations salles :

Délibération n°14-12/01 en date du 14 décembre 2021

SALLES + OFFICE	TARIFS ETE *du 1er mai au 30 septembre*		TARIFS HIVER *du 1er octobre au 30 avril*		TARIFS ASSOCIATIONS COMMUNALES/SYNDICATS
	Résidents	*Extérieurs*	*Résidents*	*Extérieurs*	
	120 €	180 €	150 €	210 €	gratuite
dont arrhes 50%	60 €	90 €	75 €	105 €	

- L' ancienne porte de la mairie :

Le 28 juillet, de bon matin, Frédéric et Éric PERRIN (artisan à Chantenay St Imbert) ont déposé la vieille porte en bois et la nouvelle porte tant attendue a été installée.
Celle-ci a été commandée et le devis signé depuis mars 2022.
L'ancienne porte a été conservée et mise à l'abri pour la restaurer.

Avant

Après

- ## Les nouvelles portes du garage.

Les portes du garage communal présentaient des faiblesses. Au moindre coup de vent, les portes s'ouvraient et battaient selon les intempéries.
A partir du mois d'octobre, Frédéric avec l'aide d'un bénévole 'JP' a confectionné deux nouvelles portes à battants sur mesure. Ces deux portes robustes sécurisent le local.
Une petite porte pour un accès piéton a été faite, ce qui évite d'ouvrir à chaque fois les grandes portes.
Avec un peu d'ingéniosité et 800 € d'achats de matériel, un prix défiant toute concurrence, le garage est relooké, à vous de juger !

Avant

Après

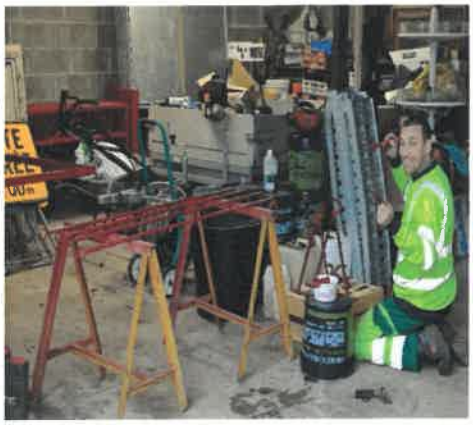
Félicitations à Frédéric et à 'JP'.

- ## Isolation des combles :

« Pour des raisons d'économie de chauffage, les combles de la bibliothèque et des salles ont été isolés par l'entreprise « ISO SOUFFLE » pour la somme de 2192.24 € TTC. Une partie de ces travaux a été subventionnée par une prime d'état d'énergie (prime énergie CEE) à hauteur de 1556.87 €, reste à charge pour la mairie de 635.37 €.
Cet investissement sera rapidement récupéré sur les prochaines factures de chauffage.

- ## Préparation du square :

Le conseil municipal a acté le fait qu'il fallait sécuriser et mettre en valeur le monument aux morts et la croix. Pour se faire, il a été décidé de confectionner un périmètre autour de ces deux ouvrages. Nous avons opté pour une structure en tubes et fers plats qui durera dans le temps. Les motifs et les couleurs choisis reprennent les ornements déjà existants dans la commune.
Frédéric en plein travaux de soudures et de confection des grilles qui seront installées prochainement. Le conseil nommera et inaugurera cet ensemble en 2023. Les personnes ayant une idée pour le nom de ce square sont invitées à la faire connaître en mairie.

- ## Le cimetière :

Le cimetière est très bien entretenu, désherbage à la main, tonte régulière des carrés de pelouse…
Frédéric a eu l'ingéniosité d'installer un portique pour suspendre les arrosoirs et les râteaux.
Ainsi, les accessoires sont rangés et à disposition le long du muret vers le robinet. Merci à Chantenay St Imbert pour le prêt de la tarière.

- ## Les fosses septiques :

L'écoulement des eaux usées des salles et de la mairie ne se faisait plus correctement, Frédéric a recherché et retrouvé les deux fosses septiques. Avec la collaboration de l'entreprise « centre voirie » du Veurdre 03, les canalisations ont été rénovées.
La société de M. EVERS Antoine de Luthenay Uxeloup a vidangé ces deux fosses.
Cette opération a coûté à la commune 480 € TTC pour les deux fosses mais nous voilà tranquille pour plusieurs années !

Voirie

CCNB :

Cette année, la communauté de commune a financé les travaux de la VC11/Les Prouards Cette réparation a été faite en grave bitume et gravillonnage pour la somme d'environ 20 000 €.

COMMUNE :

- Pour sa part, la commune a refait la VC18/Le Petit Champlong en grave émulsion et enduit bicouche pour une somme de 14 216,00 € HT.

- En ce qui concerne le curage des fossés, nous avons fait effectuer par l'entreprise « centre voirie », 680 m linéaire sur la VC5/ Les Sapins. Le prix de ces travaux est de 1632 € HT.

- Comme les années précédentes, c'est l'entreprise « Rosette » de Langeron qui nous a fait le fauchage (2 passages printemps et automne sur toute la commune) pour la somme de 1480 € HT et 16 kilomètres d'éparage pour un montant de 4293.00 € HT .

Infos Diverses

- <u>Visite du sénateur Patrice JOLY à la mairie de Toury sur Jour :</u>

Le 29 août 2022, la municipalité a accueilli le sénateur et sa collaboratrice.
Nicole ROBERT a présenté l'historique de la commune, l'appellation depuis 1794, le ruisseau en bas du bourg, pas d'église juste une chapelle, la cloche et le mobilier sont à Chantenay, la construction de l'école en 1874 et la fermeture de celle-ci en 2014. 124 habitants (+4 au dernier recensement) 26 km de routes, commune agricole, un garage automobile.
La restauration des bâtiments municipaux a été évoquée : la mairie, les salles de classe en salles de réunion, de réception avec un office attenant, la garderie et l'ancienne cantine en bibliothèque.
Le projet de création d'un logement à l'étage de la mairie (ancien logement de l'instituteur).
Les différentes démarches faites pour avoir des aides diverses.... Monsieur le sénateur nous a informé sur l'aide régionale « programme ENVI ».
Nicole, a mis en valeur le personnel communal, secrétaire métier polyvalent, savoir tout faire dans tous les domaines car seule en mairie, un agent technique,(métier polyvalent) qui travaille en extérieur et en totale autonomie.
De nombreux autres sujets ont été évoqués par Corinne DUCARUGE, Laurent GOZARD et Charles -Henri de SEZE présents également.
Le déploiement de la fibre et les difficultés de certains administrés à être raccordés. La logistique et les exploitations forestières, les carences de transports en commun (bus/trains).

Les infrastructures sont existantes mais il n'y a que trop peu d'arrêts sur la ligne Paris/ Clermont.
Les déserts médicaux, et des remerciements aux sapeurs pompiers de CS de Chantenay Saint Imbert qui durant toute l'année palient ce manque de médecin et assure des secours à victime.
La visite s'est terminée par une visite du bourg et des divers bâtiments communaux, avec une présentation du Domaine de Toury (maraîchage bio et location des salles pour les mariages et les réceptions dans la salle du château).

- <u>Comité des fêtes :</u>

Le 14 septembre, l'Assemblée Générale du comité des fêtes a eu lieu. De fait, Nicole ROBERT est présidente d'honneur, Katia BONI a été réélue en qualité de présidente, le bureau a été renouvelé : Pauline BOUGEARD secrétaire, Huguette BONI a cédé sa place de trésorière à Julien MOINARD.
Le nombre de membres actifs s'étoffe mais n'hésitez pas à venir renforcer cette équipe où le bon vivre ensemble est leur devise.
Les dates suivantes ont été retenues :
Le 1er avril, soirée « tête de veau » et le 1er juillet, soirée « méchoui »
Et plus tard dans l'hiver une Soirée Cassoulet.

Pour tous renseignements :
Katia :06.15.67.94.04
Roger : 06.15.33.65.36

- **LES CHUTES D' ARBRES :**

Suite aux différentes intempéries et aux négligences, beaucoup de lignes téléphoniques et électriques de notre commune sont menacées par des branches d'arbres indomptées !!! Plusieurs usagers en ont déjà souffert et pour que cela ne se reproduise pas, nous invitons les propriétaires concernés à prendre connaissance de l'article suivant et d'œuvrer en conséquence…

Ministère de l'écologie,
du développement durable et de l'énergie

L'article R116-2 du code de la voirie routière dispose que les personnes qui, en l'absence d'autorisation, auront établi ou laissé croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier seront punies de l' amende prévu pour les contraventions cinquième classe (ndr :article 131-13 du code pénal 1500 E maximum, 3000 E en cas de récidive).Ces dispositions peuvent toutefois être aménagées dans les règlements de voirie propres à chaque collectivité ou à chaque départements. En ce qui concerne la Nièvre, et hormis les cas dans lesquels les communes ou communautés de communes ont adopté leur propre règlement de voiries, ce sont les dispositions des articles 53 à 59 de l'arrêté préfectoral 64-5915 du 20 octobre 1964 qui prévoient notamment que « *les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupées à l'aplomb de ces voies à la diligence des propriétaires ou fermiers* » (1er alinéa de l'article 57) qui s'appliquent. Il est à noter que la jurisprudence (Conseil d'Etat-X c/ préfet de Dordogne requête 172017 – 23 octobre 1998) ne permet pas à la commune de procéder à l'élagage d'office. Celui-ci reste toutefois possible en cas d'urgence manifeste suite, par exemple, à une tempête ou un orage mais ne peut s'appliquer dans le cas d'une croissance normale des végétaux.

- <u>LE PETIT TOUR A VELO :</u>

Le 08 juin, tous les élèves des classes de CM1 et CM2 des écoles de la Nièvre ont été invités par l'association USEP 58 pour participer au « petit tour à vélo ». Les enfants de Chantenay Saint Imbert se sont préparés longuement, initiation code de la route, sorties vélos encadrées par Mme Auboiron et M Vergne (instituteurs) ainsi que certains parents qui ont dû passer l'agrément vélo.
Une voiture ouvreuse et une voiture balai ...Bref que d"intendance !!!
Le 07 au soir, tous les vélos étaient chargés dans les deux camions mis à disposition par les mairies de Chantenay et de Toury.
Le lendemain matin à 7 h30, RDV pour les accompagnateurs. Les vélos partis en éclaireurs à Decize. Point de rassemblement et de départ pour les 250 enfants du bassin sud nivernais. Les enfants ont pris le car.
Que d'aventures !!!
C'est sous une pluie battante, que les cyclistes en herbe se sont élancés pour une sortie de 40 km. Une halte bien méritée à Luthenay-Uxeloup pour se restaurer et se réchauffer

le temps d'un pique-nique pour le moins humide et les derniers kilomètres pour atteindre le circuit de Magny Cours en milieu d'après-midi .
A l'arrivée au circuit, un spectacle de cross sur un tempo endiablé attendait les enfants et les 2 500 élèves se sont lancés sur la piste pour les derniers coups de pédales. Que d'émotions !!!
Très belle journée pour ces enfants habillés pour l'occasion avec des tee-shirt de couleur. MAGNIFIQUE.

Félicitations à ces petits courageux et rendez-vous dans deux ans !!!

Rendez-vous pour la
prochaine édition en juin 2024 !!!

ELECTIONS
PRESIDENTIELLES
10 ET 24 AVRIL

Sur les deux weekend du 10 et 24 avril 2022, les bureaux de vote étaient ouverts en salle Fougère pour les élections présidentielles. Sur 115 inscrits , 99 personnes ont voté et 96 votes étaient exprimés.

Les résultats étaient les suivants :

- Au 1er tour, Marine LE PEN 25% avec 24 voix, Emmanuel MACRON 19,79% (19 voix),Eric ZEMMOUR 19,79% (15 voix), Valérie PECRESSE 11.46% (11 voix), Jean LASSALE 8.33% (8 voix),Fabien ROUSSEL 5.21 % (5 voix), Jean-luc Mélenchon 4.17 % (4 voix), Nicolas DUPONT-AIGNAN 3.13% (3 voix), Nathalie ARTHAUD 2.08% (2 voix),Yannick JADOT 2.08% (2 voix), Philippe POUTOU 2.08% (2 voix) et pour terminer Anne HIDALGO 1.04%(1 seule voix).

- Au second tour, Emmanuel MACRON a obtenu 52.17% des suffrages soient 48 voix et Marine LE PEN 47.83% soient 44 voix.

ELECTIONS
LEGISLATIVES
12 ET 19 JUIN

Sur les deux weekend du 12 et 19 juin 2022, les électeurs se sont déplacés de nouveau aux urnes pour les élections législatives. La participation au premier tour a été de 63.16% et de 64.04% au deuxième tour. Au second tour les résultats étaient les suivants : Julien GUIBERT (RN) avec 28 voix a obtenu 41.18%, Patrice PERROT (REM) avec 25 voix a obtenu 36.76% et pour finir avec 15 voix Marie Anne GUILLEMAIN (FI- NUPES) a obtenu 22.06%.
Le conseil municipal a fait appel aux administrés pour avoir de l'aide.
Merci à Mesdames Yvette FINAT et Hélène GOZARD et à Monsieur Jean-paul DEJOUX pour leur soutien précieux.

Démontage de l'isoloir.

Reportage assuré par Laurent ☺

- ## Réunion CCNB :

Le 17 mars et le 08 septembre , la communauté de commune Nivernais Bourbonnais a tenu ses assemblées ordinaires dans la salle fougère de Toury sur Jour. Les ordres du jour et le détail des réunions sont consultables sur le site internet de la CCNB ou bien sur la letrre CCNB qui est jointe à la lettre de TOURY.

- ## Espace Petite Enfance :

Pour rappel, en 2021, il a été décidé le transfert de la compétence « Action sociale d'intérêt communautaire Petite enfance/jeunesse » à la CCNB.
Pour tous renseignements, contactez l'espace petite enfance ou sa directrice Mme LOPARD Stéphanie au 03.86.90.19.75 ou bien sur le site internet : slopard.mairiestpierrelemoutier@orange.fr.

- ## Centre socio-culturel :

Vous pouvez contactez l'espace socio- culturel du sud nivernais et le président M. JEANNIN Christophe au numéro suivant : 03.86.37.20.58.

Commémorations

*19 mars *8 mai * 27 mai *11 novembre

Cette année, les différentes commémorations ont pu avoir lieu normalement,
Le 19 mars, Nicole ROBERT a lu le message de la secrétaire d'Etat.
Le 8 mai et le 11 novembre, Nicole ROBERT, Corinne DUCARUGE et Roger SCHWARZ étaient accompagnés d'anciens combattants. M. PETITRENAUD Lucien ainsi qu'une partie de l'équipe des sapeurs-pompiers de Chantenay Saint Imbert et deux militaires de la gendarmerie de la brigade de Saint pierre le moutier. Un pavoisement était ordonné par Monsieur le Préfet. Les deux enfants présents ont participé à la commémoration. Maël a lu quelques lignes de son texte avec beaucoup de sérieux et Elisa a déposé les fleurs.
M. Denis Louis BOUILLE étant absent pour des raisons de santé, la municipalité a envoyé en formation un deuxième porte drapeau, M DUCARUGE Frédéric.
En souhaitant à M. BOUILLE un bon rétablissement et en espérant le revoir rapidement sur les prochaines commémorations.
Merci à eux pour leur présence.

Les JSP

Nicole et Maël à la lecture

La minute de silence

Le maire, Elisa et Maël
autour de M Petitrenaud

Le débriefing ! Café/ Gâteaux maison !
Un grand Merci à Mme LASSEUR qui pâtisse et qui nous régale !

Jeux Mathématiques

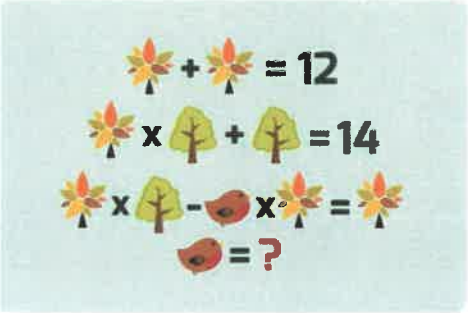

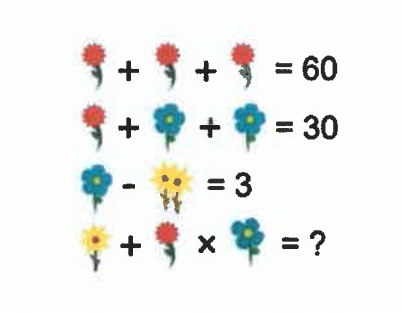

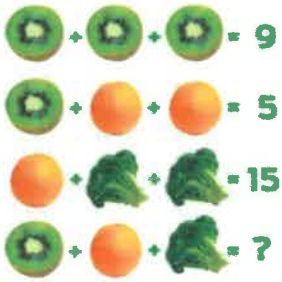

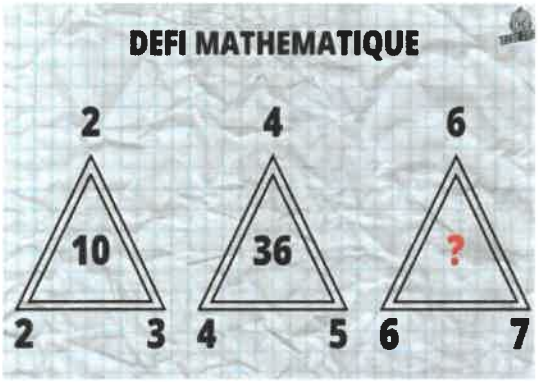

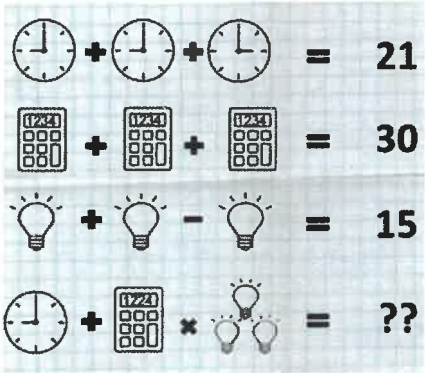

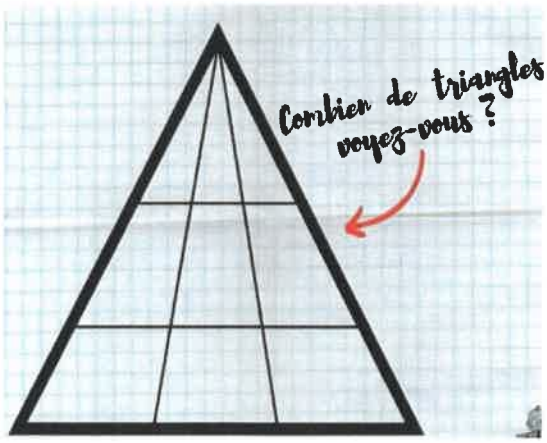

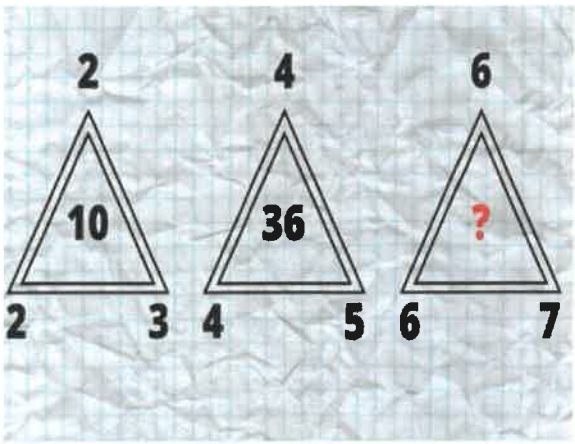

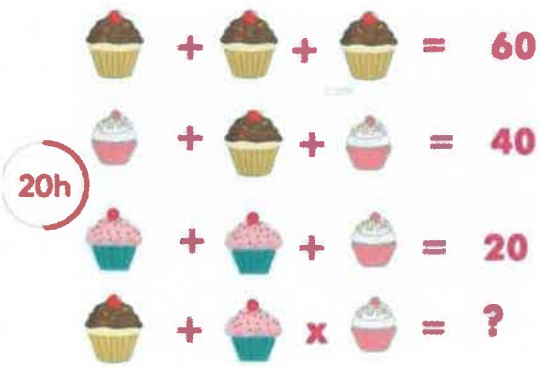

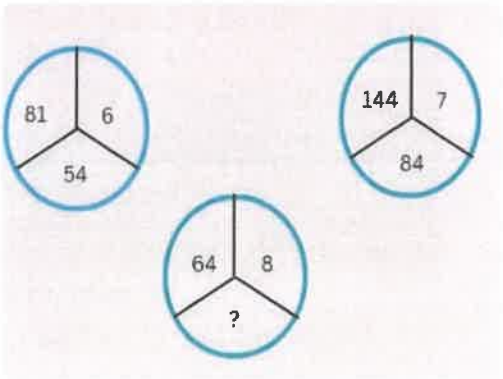

Les délégués de la lettre

Marie-Anne, Corinne, Laurence, Charles Henri, Roger et Julien vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2023.

Une nouvelle année pleine de bonnes surprises et de bonheur arrive !

Les délégués prennent toujours plaisir à travailler cette lettre. Espérant que vous aurez plaisir à nous lire.

Le Père Noël n'a pas oublié les plus petits, et bien qu'il n'y ait pas eu de vœux de la mairie cette année, chaque enfant a reçu un petit cadeau .
Et pour les plus grands des remerciements du maire à Véronique TISSIER qui a confectionné 300 porte-clés, à 'JP' bénévole attitré,à 'SR' pour le prêt de camions, tracteurs et dépannages divers.

A l'année prochaine...